

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU RPI DU VAL DE GROSNE le 10/11/2017

Salle des fêtes de Lalheue, 18h30

Enseignants : Mme Bouquin, Mme Bousseau, Mme Caplansch, Mme Coudor, Mme Dessolin, Mme Dupuis, Mme Ménard, Mr Robles

Maires : Mr Cretin (Lalheue), Mme Dauby (Nanton), Mr Guerriaud (Etrigny), Mr Laborier (la Chapelle)

SIVOS : Mr Haas président

Représentants de parents d'élèves : Mme Bonnot, Mr Giboulot, Mme Goujon, Mme Jean, Mme Pinset, Mme Polato, Mme Sotty, Mme Tamizon, Mme Valente

Excusée : Mr Charles de La Brousse (Maire de Champagny), Mme Philippon, Mme Garrot

Secrétaire de séance : Mme Dessolin

DDEN : les DDEN nous ont informé qu'ils ne siègeraient plus en conseil d'école par manque de renouvellement des personnes volontaires

Point 1 : Election des représentants de parents d'Elèves au Conseil d'Ecole

Élus au scrutin du vendredi 13 octobre 2017

ETRIGNY PHILIPPON Emilie, titulaire
TAMIZON Hélène, suppléante
participation 40,91 %

LA CHAPELLE GARROT Fanny, titulaire
PINSET Lydie, suppléante
participation 30,00 %

LALHEUE POLATO Estelle, BONNOT Audrey, titulaires
JEAN Christine, Alexandra GOUJON, suppléantes
participation 38,16 %

NANTON VALENTE Amélie, GRANDJEAN Guillaume, SOTTY Estelle, titulaires
GIBOULOT Mathieu, suppléant
participation 14,91 %

Point 2 : Effectifs rentrée 2017

154 élèves à la rentrée, suite à des changements dans la classe de Mme Dessolin : un élève ne s'est pas présenté et 3 sont arrivés (1 CP et 2 CE1)

Effectif total sur le RPI à ce jour : 156 élèves

68 élèves à Nanton : 22 CM2, 23 (15CM1, 8CE2), 23 (12CE1, 11 CP)

42 élèves à Lalheue : 20GS, 22 (15 CE1, 7CE2)

23 élèves à La Chapelle : 16 MS et 7GS

23 élèves à Etrigny : 7 MS et 16 PS

Effectif prévu pour la rentrée 2018 : 149

CM2 : 15 CM1 : 15 CE2 : 27 CE1 : 11 CP : 27 GS : 23 MS : 16 PS : 15

Point 3 : Règlement intérieur

Lecture à haute voix du règlement. Mme Caplansch insiste sur l'importance de la consultation régulière du cahier de liaison tout particulièrement à Etrigny avec 2 enseignantes sur la semaine.

Après concertation en Conseil de maîtres, les enseignants n'ont pas trouvé de modifications à y apporter pour cette année. Vote à main levée pour la reconduction du règlement intérieur à l'unanimité tel qu'il était déjà en place l'année précédente.

La question ayant déjà été soulevée, un mot séparé sera rédigé pour informer les familles sur la procédure à suivre en cas d'accident.

Le règlement circulera dans chaque famille par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Point 4 : coopératives scolaires

Remerciements à l'association "Sur le chemin de l'Ecole" pour le don annuel de 300 € par classe.

	solde au 31/08/17	dépenses	recettes
Lalheue	824	2679	2674 (ventes 1570, participation familles 504 don 600)
Etrigny	458	2249	2439 (ventes 1772, participation familles 367, don 300)
Chapelle	126	1864	1873 (ventes 1324 participation familles 248, don 300)
Nanton	879	5253	5167 (ventes 3035, participation familles 932, don 1200)

Questions diverses

➤ De la part des enseignants : remerciements au SIVOS pour les équipements informatiques : 2 jeux de 15 tablettes pour le RPI, et une imprimante/copieur couleur par école.

➤ De la part des parents, les questions tournent essentiellement autour du nouveau fonctionnement du ramassage scolaire.

Mr Haas rappelle d'emblée que le transport scolaire relève désormais de la Communauté de communes. En cas de problème avec le bus, adresser un courrier à la Communauté de communes, en continuant à aviser le président du SIVOS.

Pour répondre à quelques points :

- pas de commission transport à la Communauté de communes
- concernant la difficulté d'attacher ou détacher les ceintures, la ComCom répond que celles-ci sont réglementaires, 2 contrôles ont lieu par an
- pas de possibilité d'un arrêt en plus à Lalheue (sur la grand place) pour un problème de timing

➤ Le goûter de garderie n'est pas varié (pour une question de conservation des aliments...), la question pourra être évoquée lors de la commission cantine/garderie

➤ Mr le Maire de La Chapelle informe que le projet d'aménagement de l'Ecole avance et que les travaux devraient être effectués pour la rentrée de sept 2018

➤ Les enseignants ne souhaitent pas proposer de photos individuelles lors de la vente de photos de classe.

➤ Mme Dupuis demande que les questions qui seront posées par les parents en Conseil d'école lui soient communiquées un peu à l'avance par les délégués comme il en était l'usage les années précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance :

Mme Dessolin



La responsable du RPI :

Mme Dupuis

